



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/drogue-a-l-ecole-la-police-a-t.html>

Drogue à l'école : la police a-t-elle sa place en classe ?

- Nos publications - Enseignement -

Date de mise en ligne : mercredi 28 septembre 2016

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Lorsque la consommation ou détention de drogue (cannabis etc.) a lieu à l'école, en Belgique, depuis 2006, les directeurs ont la possibilité de faire appel à la police pour organiser des fouilles « anti-drogues ». En 2012, quelques 157 opérations auraient été réalisées.

Qu'elle soit détenue, consommée ou vendue, la drogue n'a clairement pas sa place à l'école. Toutefois, la CODE s'interroge sur la légalité, l'opportunité et l'efficacité de ces intrusions policières pour contrer la détention, la consommation et la vente de drogue au sein des établissements scolaires.